



## Les Français plébiscitent leurs communes

Le congrès des Maires vient d'avoir lieu, un sondage IPSOS montre que les Français sont viscéralement attachés à leur commune, échelon territorial qu'ils ne veulent pas voir disparaître.

Quels que soient leur âge, leur profession, leur opinion politique, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, les Français sont proches de leur commune. Un sondage IPSOS le confirme dans des propositions étonnantes : 73 % déclarent avoir un attachement fort et 39 % un attachement très fort. Au moment de la montée en puissance des grandes régions, de l'influence grandissante des intercommunalités et où les fusions de communes sont plus nombreuses.

### - La Commune plus que le Département ou la Région

Aucune autre collectivité locale ne suscite une telle affection de la part des Français. Le département est très en dessous (56 %) et la région n'est plébiscitée que par un Français sur deux (49 %).

### - La Commune comme rempart

Quand tout va mal la première personne qu'on va voir c'est le Maire.

Alors que la crise économique et la baisse des dotations de l'Etat provoquent la colère des élus, IPSOS établit un lien entre les capacités des communes dans le champ social et la perception de ce que peut faire la puissance publique. En effet les demandes sociales des habitants augmentent et les personnes les plus fragiles économiquement sont celles qui sont les plus réfractaires à un changement de rôle des communes. Tout risque de perte de dimension de proximité est perçu comme un danger.



### - Fusion mais pas disparition

Martial FOUCAULT Directeur du CEVIPOF (Centre de Recherches Politiques de Sciences Po) évoque « une protection de proximité des communes » et met en garde contre toute tentative qui irait dans le sens de la réduction du nombre de communes au nom d'une certaine rationalisation.

Seule la fusion et la création de communes nouvelles, quand elle vient des territoires et pas de la volonté de l'Etat, sont acceptées.

## - Nos politiques devraient s'inspirer de cette analyse

Beaucoup de leurs décisions vont à l'encontre de ce que souhaitent les classes populaires.

Sous prétexte d'économies relatives qui en fait se transforment souvent en dépenses supplémentaires :

- Les communes seront dépouillées de leur compétence au profit de communautés de communes et d'E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale) de plus en plus importantes.
- Le seuil minimum aujourd'hui est de 15 000 habitants ; demain certainement de 40 000 habitants. Que restera-t-il aux maires de nos petites communes comme pouvoir ? Quelles réponses apporteront-ils aux doléances de leurs administrés, s'ils n'assurent aucune responsabilité au sein de l'intercommunalité ?
- Et que penser du regroupement de nos cantons qui n'a pas réduit le nombre de nos conseillers départementaux et encore moins des technostructures, si bien que les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter.

*Même dilemme pour le regroupement des régions !*

« Et dire que tous les pouvoirs politiques veulent réduire les dépenses publiques ! »  
Autant d'interrogations qui peuvent nous faire douter parfois de  
« l'état de notre démocratie ».

Le Maire  
Bernard Valette

## Communauté de communes

### PROJET D'EVOLUTION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DEVENUE POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

#### **LOI NOTRe - FUSION DES INTERCOMMUNALITES**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 586 communes de la Haute- Garonne adhèrent à 34 Établissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Seules 3 communes adhèrent à des EPCI de départements voisins.

Ces 34 EPCI représentent : 31 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération et 1 métropole. Notre commune adhère à **Cœur Lauragais** depuis janvier 2001.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant une nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) prévoit la constitution d'EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 15 000 habitants (contre 5000 auparavant).

Cette loi prévoit donc :

- La réduction du nombre des intercommunalités dans un but de les rendre plus efficaces et moins onéreuses. Ainsi, le nombre des EPCI sera réduit de 34 à 19, avec 9 fusions et une extension de l'intercommunalité.
- Une rationalisation des syndicats intercommunaux (132 actuellement, quasiment divisé par deux c'est-à-dire 72).
- Un transfert de certaines compétences vers les EPCI (« eau et assainissement » en 2020, « promotion du tourisme, collecte des déchets » en 2017).
- Un calendrier d'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Nous avons disposé d'un délai de deux mois pour nous prononcer, soit jusqu'à la fin du mois de décembre 2015. Le nouveau SDCI a été arrêté le 31 mars 2016 et sera mis en œuvre le 31 décembre 2016.

Sur proposition du Préfet, Pascal Mailhos, l'arrondissement de Toulouse verrait une extension et deux fusions. La fusion n°3 concerne notre communauté de communes « **Cœur Lauragais** » dont le siège est à Caraman avec deux autres intercommunalités : « **Cap Lauragais** » dont le siège est à Villefranche de Lauragais et « **Coteaux du Lauragais Sud** » dont le siège est à Nailloux. Cette nouvelle communauté de communes porterait le nombre d'habitants après fusion à 36 881, compris dans 58 communes.



Une forte opposition des élus de notre communauté de communes se manifeste pour l'indépendance de votre territoire qui dans les nouvelles perspectives d'évolution de la population dépasserait largement le seuil des 20 000 habitants à l'horizon 2025-2030.

Bernard Valette

## Communauté de communes (suite)

Le vote du budget de la communauté des communes Cœur Lauragais est en équilibre avec une légère hausse des taux d'imposition en 2016.

Vous recevez à intervalle régulier un bulletin d'information qui vous rend compte de la vie de notre communauté.

Je rappelle les compétences qui appartiennent à « Cœur Lauragais » et qui ne sont plus du ressort des communes :

1. L'action sociale : gestion des crèches et relais d'assistantes maternelles (R.A.M), portage des repas, transport à la demande MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées)
2. La voirie, l'entretien des rivières, la collecte des déchets ménagers
3. L'environnement, l'assainissement autonome
4. L'aménagement de l'espace, le développement économique, les zones d'activités (ZAC)
5. Internet, tourisme, équipement sportifs et socio-culturels
6. Notre commune compte un délégué (Le Maire) et un suppléant (le 1<sup>er</sup> adjoint) qui siègent au conseil de communauté. Le Maire est élu Vice-Président chargé de l'aménagement de l'espace et du développement économique

En tant que Vice-Président, j'essaie d'être force de proposition au même titre que mes collègues élus. Nous agissons pour le bien de l'intercommunalité sans pour autant négliger les intérêts de nos administrés dans nos communes respectives.

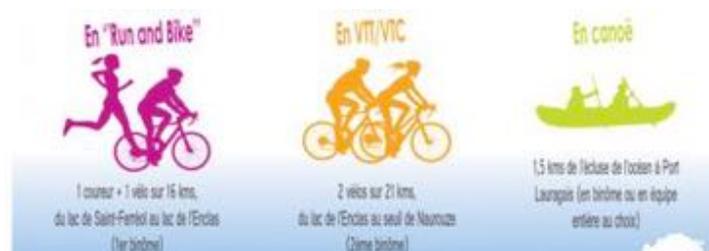
Des membres de notre conseil municipal participent aux différentes commissions de l'intercommunalité. Je souligne ici leurs implications. J'en profite pour remercier Véronique PRIM membre de la commission culture et tourisme de Cœur Lauragais qui a effectué un travail remarquable pour mettre en place le site internet de notre commune avec l'aide des deux secrétaires de mairie Isabelle et Annie et de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne.

Bernard Valette

### CANALATHLON En pays Lauragais

Dimanche 16 octobre, 1<sup>ère</sup> édition du Canalathlon, organisée par le Pays Lauragais, les offices de tourisme et la Maison de la Haute-Garonne.

Une randonnée/course par équipe de 4 personnes, des sources du canal du Midi (Saint-Féréol - Revel) à Port-Lauragais.



## Résidence, EHPAD



### DES NOUVELLE DE L'EHPAD au lieu-dit : « La Bartelle »

En effet, cette année une nouvelle évolution se concrétise au sein de la maison de retraite.

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes) est gérée par une Association « La Vendinelle » dont le siège social est situé à Auriac Sur Vendinelle.

D'ici la fin de l'année une fusion se concrétisera avec le groupe EDENIS (groupe associatif, dont le siège social se situe 51 avenue Jean Rieux à Toulouse).

Ce groupe gère actuellement 18 EHPAD dont 17 dans la Haute-Garonne ; c'est dire le professionnalisme de cet organisme qui pourra apporter toute son expérience dans cet établissement et certainement lui permettre une évolution très favorable.

## Zone d'activités

La zone d'activités « La Bartelle » de la communauté de communes, située le long de la Route Départementale D1, s'étant sur 13 hectares et sur 2 zones :

- Zone A : 12 lots entre 1000 et 2500m<sup>2</sup> pour petites et moyennes entreprises
- Zone B : zone dite de production, lots vendus à la demande

6 hectares de terrain sont aujourd'hui viabilisés.

3 entreprises installées ou en cours d'installation:

- TS AGRI, coopérative agricole
- MECALEX, maintenance de centrale béton.
- LE COCHON RÉGALEUR, fabrication et vente de charcuterie.



## Budget : quelques chiffres

### ➤ BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif de l'année 2015 se clôture avec :

- Un excédent de fonctionnement de 370 213 €
- Un excédent d'investissement de 23 974 €

#### DEPENSES

<u>Charges à caractère général</u> :	47 260 €
(entretien des bâtiments, assurances, frais postaux, frais téléphoniques, fournitures administratives)	
<u>Charges de personnel</u> :	65 294 €
<u>Charges scolaires</u> :	106 837 €
<u>Remboursement des emprunts financiers</u> :	15 738 €
<u>Charges diverses</u> :	27 104 €
(subventions aux associations, service départemental Incendie, indemnités aux élus, cotisations diverses)	
<b>Soit un total :</b>	<b>262 233 €</b>

#### RECETTES

<u>Produits de services</u> :	4 474 €
<u>Impôts et taxes</u> :	
(Impôts locaux, contributions de compensations)	111 692 €
<u>Dotations, participations</u> :	81 296 €
<u>Revenus des immeubles</u> :	65 245 €
<b>Soit un total :</b>	<b>262 707 €</b>

### ➤ BUDGET DU LOTISSEMENT « LA SERRE »

- Excédent de clôture en section de fonctionnement : - 307 277 €
- en section d'investissement : 0 €

### ➤ BUDGET DU CCAS

Le compte administratif de l'année 2015 se clôture avec un excédent de fonctionnement de **3 086 €**

### ➤ BUDGET DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Excédent antérieur	Recettes	Dépenses	Solde au 31/12/2015
13 124 €	3 244 €	2 176 €	14 192 €

## UN BUDGET EQUILIBRÉ

C'est l'objectif de toute collectivité. Nous sommes au-delà de cet équilibre, puisque nous dégageons sur le compte administratif 2015, un excédent de 394 187 € qui représente la gestion du Cabanial de ces vingt dernières années.

Cet excédent vient compenser largement le déficit de la 1<sup>er</sup> tranche de viabilisation du lotissement « La Serre » à hauteur de 307 277 € sur lequel nous n'avons à ce jour aucun emprunt.

La 2<sup>ème</sup> tranche de viabilisation (conditionnelle) sera réalisée prochainement, en ce qui concerne la voie intérieure du lotissement (voir article *État des lieux de notre commune*), et un peu plus tard pour l'éclairage public.

## LE LOTISSEMENT « La Serre »

### *La cagnotte de la commune pour les futures années*

En effet, par notre gestion communale nous avons réalisé le financement de viabilisation du lotissement « La Serre » sans emprunt : nous mettant définitivement à l'abri de toute mauvaise surprise !

A ce jour, il reste encore 26 lots à vendre, dont 6 lots en cours de négociation. « Notre cagnotte se trouve là-dedans ! »

## ACHAT DE FOUNT CRAMADO, DE LA PARCELLE DU PECH, DU JARDIN DE Madame MASSAT

*Le Conseil Municipal à l'unanimité a voté ces investissements pour quelles raisons ?*

Maison Fount Cramado : pour l'instant nous avons créé un logement à loyer modéré. Nous l'avons aussi acheté, en raison de l'attractivité du prix d'achat de la maison (110 000 € tous frais compris) et son environnement

Parcelle le Pech : Parcelle contiguë à la maison de Fount cramado en pré actuellement, indispensable si un jour nous devons créer un parking pour les voitures, principalement les jours de manifestation. Achat de la parcelle 8 000 € pour 32 ares 80.

Jardin « Massat » : Le jardin de Mme MASSAT d'une superficie de 10 ares et d'une valeur d'achat de 3 800 € est enclavée au milieu de la propriété communale pratiquement viabilisée, si un jour elle devait recevoir une maison d'habitation.



## INVESTISSEMENT GLOBAL

- Bâtiment de Fount Cramado financé en totalité par un prêt de 110 000 € à 2.45 %
- Parcelle du « Pech » 8000€ (32 ares 80ca) achetée en autofinancement
- Jardin de Madame MASSAT pour 3 800 € acheté en autofinancement
- Réhabilitation de l'appartement de Fount Cramado pour un montant de 63 835 € financé par un prêt de 40 000 € à 2.10 % et les deniers de la commune

## EMBAUCHE D'UN EMPLOI AVENIR (Bastien)

**Coût Annuel 4902.48 €**

Notre budget nous permet de faire face à la bonne marche de notre collectivité. Nos impôts locaux se situent dans la moyenne basse des communes de moins de 500 habitants de notre bassin de vie !

Le Maire  
Bernard Valette

**Le site officiel de la commune est désormais en ligne :**

<http://www.mairie-le-cabaniel.fr>



# État des lieux de notre commune

## Les travaux du village

Comme prévu le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement), Maître d'ouvrage chargé de la réalisation des travaux du réseau d'assainissement collectif du village, a réceptionné le chantier. Dans un souci de bonne gestion, nous avons demandé au SIEMN (Syndicat Intercommunal de l'Eau de la Montagne Noire) de passer leur réseau d'eau, lorsqu'il le pouvait, dans les tranchées faites pour l'assainissement collectif. Ce travail a permis de remplacer tout le réseau d'eau potable du village et d'en minorer le coût.



A ce jour, les travaux de tranchées mécanisés sont terminés dans le village. Les propriétaires sont autorisés à se raccorder et ont deux ans pour se mettre en conformité, suivant le document remis par le SMEA. Sachez que beaucoup d'entreprises sont compétentes pour faire ce travail, qu'il soit à faire dans le centre bourg ou à l'extérieur.

Francis et Bastien, les employés communaux, ont déjà réalisé ces travaux pour les logements communaux. Tout comme vos raccordements, ceux de la Mairie, seront également contrôlés par le SMEA.

## Lotissement La Serre

Les travaux de finition de l'accès aux différents lots vont se faire avant la fin de l'été. La voie principale sera profilée avec du 0.20. Pour la stabilisation et l'étanchéité de l'ouvrage la route sera revêtue par un tri-couche. Des bordures viendront finir cet ensemble.

Un caniveau pour arrêter les écoulements d'eau venant de la partie haute du lotissement sera placé entre le lot 9 et le lot 4. Le positionnement exact sera défini par l'entreprise.

En partie basse du lotissement un busage en diamètre 1000 sera mis en place au niveau du lot N° 1, ce qui permettra de tenir de part et d'autre l'existant de façon pérenne.

Certes les travaux ont pris un peu de retard, mais sachez que tous les investissements effectués dans notre commune sont toujours réalisés après avoir fait plusieurs devis et simulations financières. Cette façon d'agir nous permet de ne pas impacter plus que de mesure les différents budgets de la commune.

Ces travaux seront faits avant la fin de l'année. Dès qu'ils seront planifiés par l'entreprise, chaque riverain sera informé du planning d'exécution de travaux.

Dans un deuxième temps il est prévu de finaliser l'ensemble en positionnant l'éclairage public, les gazons et les différentes plantations prévus au marché.

## Fountcramado

Nous avons réhabilité ce bâtiment. Les travaux réalisés ont été les suivants :

- Sécurisation et étanchéité de la toiture accolée au logement (tuiles à talons et couverts crochetés).
- Murs intérieurs doublés d'une laine de 120 millimètres
- Volets neufs
- Menuiseries alu en double vitrage
- Planchés de l'étage rénovés avec un parquet flottant
- Tous les carrelages sont neufs en partie basse (cuisine, salon, salle à manger)
- La cuisine a été aménagée (plan de travail, élément de cuisson, hotte)
- Un W.C. par niveau.
- Rénovation de la salle d'eau
- L'électricité est neuve et aux normes en vigueur.



L'ensemble a été peint sur un logement de 80 m<sup>2</sup>.

## Travaux à venir

Un nettoyage et grattage complet de tous les mats des lampadaires du village est planifié. Il sera suivi d'une rénovation en peinture antirouille.

D'autres travaux sont prévus : mettre un raidisseur pour maintenir les murs extérieurs de la Croix de la Mission, poncer et peindre le porche du terrain de tennis.

Cette année encore nous avons commandé de l'enrobé stockable à la Communauté de Communes Cœur Lauragais, ce matériau nous permet de limiter les dégradations de nos voiries communales. Ce travail est plus que nécessaire, car les subventions octroyées pour le pool routier annuellement sont désormais attribuées pour trois ans.

Un réaménagement de l'entrée Nord du village est prévu. Il permettra d'améliorer la sécurité de tous, piétons, cyclistes et véhicules, de ralentir la vitesse des véhicules entrant dans le village, de préciser les priorités et aussi d'embellir cette entrée ; tout en assurant le passage des engins agricoles.



## Gestes citoyens

- Les compagnons à quatre pattes ne doivent en aucun cas se promener sans être accompagnés de leur maître. Sachez aussi que les animaux de compagnie doivent un maximum de silence par rapport au voisinage. Pour éviter toute source de conflits avec le voisinage, les aboiements doivent être restreints. Des colliers adaptés sont une solution à cette problématique.
- Tri des déchets : Le SIPOM de Revel a retrouvé trop de verre dans les poubelles vertes. Merci de respecter les consignes de tri. Le verre se recycle à l'infini.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers peuvent occasionner une gêne en raison de leur intensité sonore.

Horaires à respecter dans la Haute-Garonne :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

## Nos employés

Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2016 nous avons passé un contrat avenir de 26h hebdomadaire, avec Bastien VANCOLEN. Le but étant d'épauler Francis PUECH et de se former auprès de lui dans les tâches qui lui sont autorisées par son contrat.



Bastien Vancolen et Francis Puech

Nos employés communaux ont en charge : la tonte, le désherbage et le débroussaillage de toute la commune et de ses alentours, l'entretien de la station d'épuration, l'élagage des arbres, la taille des haies, le bouchage des trous sur nos chemins communaux, le nettoyage du village etc .... Ainsi que l'entretien de tous les appartements communaux. De plus cette année, Ils auront à mettre en place le pluvial au lieu-dit *Fountcramado*, permettant ainsi de sécuriser le virage en élargissant sa courbe. Afin que cet espace soit propre, nous planterons une haie.



Annie Martin et Isabelle Narcisse

Cette année la mise en place des espaces fleuris sera réalisée par Bastien.

Nos employés municipaux grâce à leurs compétences et polyvalences gardent notre village propre et en bon état. Des formations régulières leurs permettent d'acquérir des méthodes de travail en toute sécurité et en conformité avec les réglementations en vigueur.

Je tiens à remercier le personnel communal et tous ceux qui œuvrent pour que notre village reste toujours aussi propre et accueillant.

Thierry Rouvillain

Adjoint au Maire

## Vie des écoles



Nous pouvons dire en cette 3<sup>ème</sup> année de fonctionnement de l'*Ecole des cinq clochers* qu'un équilibre a été trouvé entre les différentes périodes du temps scolaire : garderie, classe, cantine et activités péri-scolaires. La mise en place de ces dernières, ainsi que le retour de la classe le mercredi matin, avaient considérablement compliqué l'organisation de la journée scolaire. Le personnel non enseignant s'est beaucoup investi pour la réussite de cette nouvelle organisation, pour le plus grand bien des enfants.

Parmi les activités offertes dans le temps péri-scolaire cette année, 2 ateliers ont été ouverts avec le concours d'intervenants extérieurs : un atelier théâtre et un atelier de fabrication de marionnettes. Dans le cadre de ces activités, toutes les contributions en nature (tissus, laines, déguisements ...) sont les bienvenues. Nous faisons également appel à bénévolat auprès de celles et ceux qui pourraient donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire (couture, jardinage, photo, langues étrangères, sport, échecs ...) afin d'animer de nouveaux ateliers. Merci de vous faire connaître en mairie.

38 enfants de notre commune fréquentent l'*Ecole des cinq clochers* en cette année scolaire 2015-2016. 35 autres viennent de Saint Julia, 35 de Montégut, 14 de Roumens et 6 de Nogaret. Notre participation financière au fonctionnement du groupement scolaire, soit 48 189 euros en 2015, représente un coût par élève de 1268 euros nous situant dans la moyenne départementale. On notera que les dépenses de fonctionnement consacrées à l'école ont augmenté d'un tiers avec l'installation dans les nouveaux locaux et avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ces dépenses constituent une part non négligeable du budget communal, puisqu'il faut y ajouter les 20 000 euros annuels du remboursement de l'emprunt pour la construction.

Vous trouverez sur le site de la mairie du Cabanial ([www.mairie-le-cabanial.fr](http://www.mairie-le-cabanial.fr)) à la rubrique "vie pratique" les renseignements concernant l'école, ainsi que le centre de loisirs d'Auriac - Le Faget.

Depuis le 27 janvier 2016, le centre aéré de Saint Ferréol est ouvert et accueille les enfants le mercredi après midi. Un transport est organisé depuis l'école. Le tarif de la demi journée, avec repas, est de 10.25€ plus 2€ de transport. Renseignements au 05 61 39 99 45 ou 06 52 92 00 58.

Martine MOLBERT, Adjointe, chargée des écoles.

## Mariage



- LAIGNEL Mickaël Julien Oscar et ROQUES Corinne  
25 juillet 2015

## Naissances



- MARSAULT Lyna 2 octobre 2015
- PATEL Sarah Rashida Denise 21 janvier 2015

# Animations et vie des associations

## Bouge ton corps

L'association sportive a accueilli une quarantaine d'adhérentes pour la saison 2015-2016, qui ont pu pratiquer tous les mardis et vendredis soirs, dans la salle des fêtes, des cours de **zumba** et de **renforcement musculaire**. L'association propose aussi des événements ouverts à tous : stages sportifs, sorties balnéo, sorties familiales (parc accrobranche, parc d'attraction et de loisir).



Dans le cadre des loisirs et du dynamisme communal, elle organise, tous les ans, un loto ainsi qu'un vide-chambre. De nouvelles propositions sont à l'étude.

Barbara JEAN-MARIE

Présidente

**Fête votive,  
Septembre 2015**



**Veau à la broche,  
20 juin 2015**



## Association de chasse

La saison de chasse s'est achevée, comme l'année précédente nous avons constaté une diminution des lièvres. Pourtant nous essayons au maximum d'effectuer fréquemment des régulations de la sauvagine. A ce jour, nous constatons, comme dans les villages alentours, une recrudescence de renards. Sachez que cet animal, très rusé lorsqu'il est en manque de petits gibiers, n'a aucun souci pour s'accommoder d'autres animaux tels que les chats, les poules etc ... Ne soyez donc pas surpris si votre animal de compagnie manque un jour à l'appel. Nous effectuons des battues pour limiter la prédation des renards. Mais comme je l'ai précisé avant il est très rusé, malin et difficile à traquer.

Nous faisons partie du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique). Exceptionnellement il nous a autorisés un lâcher de 100 perdreaux rouges bagués, fin juillet 2015. Nous avons eu beaucoup de difficultés à les retrouver, leur approche étant très difficile.

Toutefois, après un comptage, il s'avère que nous avons constaté un plus grand nombre de couples aux 100 hectares. Souhaitons que ceux-ci puissent se reproduire et agrémenter de leur chant notre campagne.

Cette nouvelle saison 2016/2017 doit une fois encore être marquée par le respect des autres, de la nature et du bon sens. Il n'y a qu'à ces conditions que nous pourrions continuer à chasser et pratiquer notre sport avec nos fidèles compagnons.

Bonne saison cynégétique à tous

Thierry Rouvillain, Président de l'ACCA

## Comité des fêtes

*Bilan de l'année* : toutes les manifestations se sont bien déroulées ; le repas courant juin sur le thème du veau à la broche a été particulièrement apprécié. La fête locale a été réussie grâce à une météo favorable et nous avons eu un magnifique feu d'artifice. Le repas traditionnel de la Mounjetado cuisiné par Lulu a également eu un franc succès et nous la félicitons.

Lors de l'Assemblée Générale, nous avons eu deux nouvelles inscriptions : Messieurs DUMAS et SOLEILHET ont souhaité rejoindre l'équipe du Comité des fêtes.

Je remercie tous les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles pour leur aide sans quoi l'association ne pourrait pas être !

Avec les beaux jours, si vous souhaitez participer aux soirées pétanques les vendredis à partir de 20h30, contactez Monsieur David FOUDE au 06.11.16.08.07.

Le Président,

Jacques MARTIN



## Recensement

Nos « jeunes » administrés nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2000 devront se faire recenser auprès du secrétariat de mairie le mois de leur anniversaire ou le mois suivant.

## Chenilles processionnaires : prévention et traitement

Ces dernières années, des épisodes de prolifération des populations de chenilles processionnaires du pin ont été observés. Compte tenu de leurs caractéristiques urticantes, ces chenilles peuvent, à certaines périodes de l'année, occasionner des troubles pour la santé humaine et animale.

Les méthodes de lutte dépendent de la surface à traiter et des facilités d'accès aux arbres infestés. Quelles qu'elles soient (mécaniques, biologiques ou chimiques), elles doivent être adaptées aux cycles biologiques des insectes afin d'intervenir au bon moment. La biologie des espèces de papillon fait que la lutte ne peut intervenir que sur un délai très court.

Période	Stade biologique	Actions possibles
Été	Papillons et ponte des œufs à 1ère éclosion	Traitement phéromone (pour piéger les papillons et limiter la reproduction)
Automne	Evolution de la chenille du stade larvaire L1 au stade larvaire L5 (adulte) qui se nourrit la nuit des aiguilles de pins	Traitement curatif chimique ou biologique ( <i>Bacillus Thuringiensis</i> ) de septembre au 15 décembre
Hiver	Hibernation des chenilles dans les cocons	Echenillage Traitements chimique et biologique inefficaces
Printemps	Descente des chenilles pour s'enterrer et transformation en chrysalides puis en papillons	Ramassage des processions avec précautions Nichoirs à mésanges

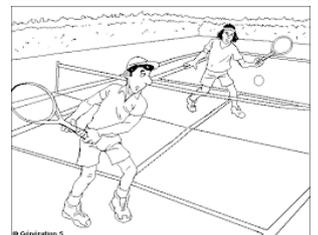
## Dépôt de pain



Une société paloise concevant des distributeurs automatiques de pain et viennoiseries propose d'en installer un dans notre commune. Il sera approvisionné par un artisan local. Ce service 24/24 sera installé dans le village.

## Tennis

La saison débute le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin, date à laquelle le barillet est changé. Pensez à ramener votre clé en fin de saison.



Cotisation annuelle : 20 euros

Caution clé : 20 euros

S'adresser à Mme PRIM, le Treil.

## Lieux-dits



Si pour certains administrés le nom des coins et recoins de notre commune n'a aucun secret, pour d'autres, la signification leur échappe souvent; peut-être même ne soupçonnent-ils pas qu'ils puissent en avoir une. Or les noms donnés n'ont pas été attribués de façon

arbitraire, mais plutôt dans un souci de description du paysage, ou du lieu, ou de ceux qui l'occupent. C'est parfois aussi le hasard de circonstances ou d'anecdotes qui a donné le nom étrange à ces lieux-dits. Précisons d'abord, qu'un lieu-dit n'est pas forcément habité, contrairement à un hameau. Un lieu-dit peut être un champ, un carrefour ou encore un bois.

Pour expliquer le sens de ces noms, il faut croiser des données géographiques, historiques et linguistiques et aussi se pencher sur l'origine latine et occitane de ces noms.

Tout d'abord le nom **Cabaniel** « *Castrum de Cabaniallo* », il apparaît pour la première fois dans des documents de 1426. Le mot « *castrum* » désigne, à cette époque, une forteresse, un bourg fermé et « *cabaniel* » un regroupement de cabanes. Quant au cours d'eau qui traverse cette commune, **Le Peyrencou**, il signifie littéralement « une rivière entre les pierres ». Et des pierres, il y en a beaucoup sur ces terres, plusieurs noms l'attestent, nous le verrons plus loin.



Certains noms tiennent leur origine du relief : **La Plaine**, **La Rivière**. En langue occitane **La Serre** désigne une crête, **Le Cuing**, un coin, **Les Canals**, un ravin, **Le Pech**, une hauteur, **L'Esquino d'Aze**, l'échine d'âne, qualifiant dans ce cas une crête géographique.

D'autres noms de lieux-dits tiennent leur origine de la flore. Ainsi **La Bartelle** désigne en occitan une butte broussailleuse, **Cambéroux** le chanvre, **Génibrade** un lieu planté de genêts, **Jons** un lieu planté de joncs, **Cimo de Roumo** un lieu en hauteur jonché de ronces et **Le Vignal** un lieu planté de vignes. Même si aujourd'hui il ne reste aucune vigne dans la commune, la dernière ayant été arrachée l'an dernier, on sait que jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, avant que le phylloxéra n'apparaisse, chaque ferme avait sa parcelle de vigne. Les registres de la commune attestent cela, on retrouve des arrêtés de 1864 concernant « le grappillage » informant les administrés que : «... les vendanges étant terminées, les personnes munies de cartes délivrées pour le grappillage peuvent se livrer à l'exercice du grappillage du lever du soleil au coucher du soleil... ».



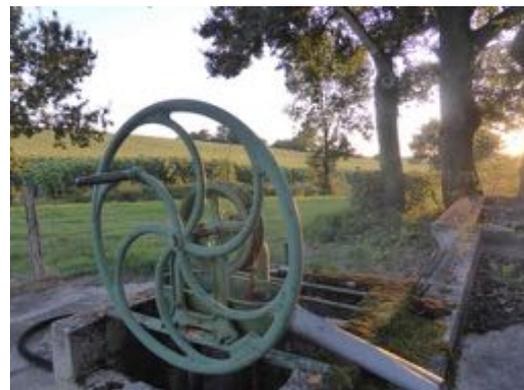
D'autres noms de lieux évoquent la nature du sol. **Naudinas**, un terrain humide, **La Grèsa**, un terrain caillouteux, **Le Peyrousel**, un emplacement pierreux, **La Rastello**, un chaume. Le pont **d'En Artigue**, situé à la croisée des chemins *des Escoutes* et du village, désigne en occitan un pré entre un bois et un cours d'eau, ici notamment **Le Peyrencou**. En ce lieu, tous les jeudis de l'Ascension, jusqu'après la seconde guerre, se déroulait une fête de quartiers avec messe dans le pré, bal sur la route ou sous le hangar si la pluie s'imposait. Ce hangar n'existe plus.



D'autres noms décrivent un bâtiment, ou son utilisation : **Le Moulin, En Moulis, Les Fours, La Tuilerie** ou bien **La Gare**. Car oui, il y eut de 1908 à 1947 un train sillonnant les coteaux du Lauragais, entre Revel et Toulouse Port Saint-Sauveur. Tous les villages traversés par ce chemin de fer possèdent le même bâtiment à l'architecte singulière. **La Métairie basse**, s'oppose à la **Borio Naouto** (*Borio*, nom féminin = ferme, métairie, propriété ; *naouto*, adjectif = haute). **La Bourdette** désigne en occitan une petite ferme, **Le Barracot** une grange. **Le Treil**, situé sur la parcelle cadastrale **Le Vignal**, pourrait désigner le pressoir. Le bas du hameau **Le Cuing** porte le nom de **La Pousaraco** et désigne la fontaine à roue située au pied de la côte.

Certains noms sont la mémoire d'anciens événements. Ainsi **Fountcramado** laisse entendre qu'un incendie brûla la maison de la fontaine.

D'autres noms de lieux, des anthroponymes, rendent hommage à des familles ou des personnes. **En Audric, Laline**, portent le nom de premiers consuls nommés par le Seigneur de Vaudreuille avant 1789 : Jean Audric nommé en 1735, Quinquière de Laline nommé en 1760. **En Varennes** porte le nom du premier maire de Le Cabanial, il cessa de remplir ces fonctions le 4 messidor de l'an 3 de la République. Les hameaux **En Valette, En Durand**, portent le nom des familles qui s'y installèrent. **En Arcis** porte le nom d'un sculpteur renommé : Marc Arcis, né en cette ferme du **Cuing** en 1655 qui réalisa certains bustes de la *galerie des Illustres* à Toulouse, dont celui de Louis XIV. Il fut par la suite nommé sculpteur du roi. Trois fermes portent le même nom : **le petit Rey** près d'**En Valette**, **Le Rey** à côté du cimetière du village, et **Le grand Rey** sur la D1. Plus récemment, les villas **Marc** et **St-André** portent le nom de jeunes camarades, trop tôt décédés. Dernièrement est apparu le nom : **En Cauzi**, origine particulière à demander aux propriétaires, car si la parcelle ne porte pas déjà un nom, libre choix est donné aux propriétaires pour nommer l'habitation hors bourg.



Fontaine : *La Pousaraco*



Ruines du moulin, Le Teulel

Certains toponymes n'ont plus de significations particulières, soit parce que le mot a été déformé au cours des siècles, soit parce qu'il a été francisé, ou tout simplement, sa signification est tombée dans l'oubli. **L'Abat jour** est un lieu-dit bien étrange, dont la signification est tombée dans l'oubli et nul ne sait si en ces lieux on fabriquait des abat-jour... **Le Teulel** abrite les ruines d'un moulin à vent en limite du Tarn et désigne en occitan une petite tuile, mais n'explique pas le nom donné en ce lieu.

Ces lieux-dits demeurent encore dans l'usage des anciens qui vous diront : « *Gare aux congères au carrefour d'en Couot ... Au Teulel la vue est belle... À la Pouzaraco l'eau était meilleure que celle du village, quand l'eau des fontaines était encore potable...* À nous maintenant de garder en mémoire ces noms et ces lieux pour les transmettre et avec transmettre leur histoire.

### N° DE TELEPHONES UTILES

École Les cinq clochers, Saint-Julia :  
05 61 83 20 64

Communauté des communes Cœur Lauragais :  
05 62 18 42 80

Association Mieux Vivre chez Soi, Vendine :  
05 62 18 94 77

Permanence MSA : 05 61 10 40 40

Relais Assistante Maternelle (Maureville) :  
05-61-83-33-81

Relais Assistante Maternelle (Ste Foy  
d'Aigrefeuille) : 09-53-37-21-95

Permanence Assistante Sociale :  
05 61 83 11 91

Centre de Loisirs Auriac Sur Vendinelle :  
05 61 17 98 28

Crèche de Maureville : 05 62 16 05 23

Crèche de Lanta : 05-62-18-52-05

Crèche de Caraman : 05-62-18-91-10

MARPA Auriac Sur Vendinelle :  
05 61 20 34 77

Service portage des repas : 06 30 66 92 55

**Déchetterie de Caraman**, Route de  
Cambiac : 05 61 81 43 79  
Ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de  
9h à 12h et de 14h à 18h.

**Déchetterie de Revel** SIPOM, ZI de La Pomme,  
Avenue Marie Curie : 05 62 71 32 91  
Ouverture : du Lundi au samedi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h50

### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Mardi : 14h -17 h / Jeudi : 17 h -19 h

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h - 12h

Tél : 05 61 83 12 59

Fax : 09 75 61 39 12

Email : [mairie.cabanial@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabanial@wanadoo.fr)

### Collecte des encombrants

Le service « collecte des encombrants ferreux » organisé par le SIPOM, a été modifié. Désormais le SIPOM se propose de recevoir directement les appels des usagers demandeurs de ce service et de programmer les tournées des collectes. Chaque demandeur vérifiera bien que l'objet soit à la fois ferreux et encombrant, de façon à éviter un déplacement inutile du camion. Cette prestation est gratuite pour les administrés et financée par le budget général du SIPOM.

Coordonnées du SIPOM : 05 62 71 22 83

### Communiqué ERDF

En période de fort vent d'Autan, des coupures ou micro-coupures sur le réseau électriques sont fréquentes. Ces micro-coupures ne génèrent pas de dommage sur le matériel électrique, néanmoins vous pouvez appeler le 09 69 921 865 (choix n°3) pour déclarer d'éventuels dommages, si certains sont liés à une défaillance du réseau électrique, les frais seront couverts par le réseau ERDF.